Annexe 2

CARTE DES FORMATIONS CAPSAIS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001

Zone inter-académique	IUFM ACADÉMIE DE :	LIEU DE FORMATION	Options													
			A		B		C		D		E		F		G	
			Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance
1	Caen	Caen							X		X					
	Nantes	Nantes							X	X	X	X	X	X	X	X
	Rennes	Saint-Brieuc										X		X		
	Rouen	Rouen								X		X		X	X	
2	Bordeaux	Bordeaux-Caudéran								X		X		X		X
		Pau												X		
	Limoges	Limoges								X		X		X		
	Orléans-Tours	Tours-Fondettes							X	X	X	X	X		X	X
	Poitiers	Niort										X		X		
3	Amiens	Amiens										X		X		
	Lille	Lille								X		X		X	X	
		Douai														
	Reims	Charleville-Mézières								X		X		X		
4	Besançon	Besançon-Montjoux										X		X		
	Nancy-Metz	Nancy										X		X		
	Strasbourg	Sélestat (1)							X	X	X	X	X	X	X	X
5	Clermont-Fd	Clermont-Fd							X	X	X	X	X	X		
	Dijon	Dijon										X		X		
	Grenoble	Chambéry										X		X		
		Grenoble								X		X		X		
		Valence										X		X		
	Lyon	Lyon	X				X		X			X	X		X	
6	Aix-Marseille	Aix-en-Provence									X	X	X	X	X	
	Corse	Ajaccio														
		Bastia														
	Montpellier	Montpellier														
		Nîmes										X		X		
	Nice	Nice								X		X				
	Toulouse	Toulouse-Muret								X		X		X	X	X

Zone inter-académique	IUFM ACADÉMIE DE :	LIEU DE FORMATION	Options													
			A		B		C		D		E		F		G	
			Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance	Classique	Alternance
7	Guadeloupe	Pointe à Pitre							X		X		X			
	Martinique	Fort-de-France														
8	Réunion	Saint-Denis									X		X			
9	Créteil	Bonneuil										X		X		
		Bouqueret										X		X		
		Melun										X		X		
	Paris	Molitor							X	X	X		X	X	X	
	Versailles	Antony Val-de-Bièvre									X		X			
		Cergy-Pontoise									X		X			
		Evry														
		St Germain-en-Laye									X		X			
	CNEFEI	Suresnes	X		X		X		X(2)							

(1) la formation en alternance se déroule sur 3 ans
(2) module autisme pour l'option D

OPTION A : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement des enfants et adolescents handicapés auditifs.
OPTION B : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement des enfants et adolescents handicapés visuels ou aveugles.
OPTION C : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement des enfants et adolescents malades somatiques, déficients physiques, handicapés moteurs.
OPTION D : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement des enfants et adolescents présentant des troubles importants à dominante psychologique.
OPTION E : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des enfants en difficulté à l'école préélémentaire et élémentaire.
OPTION F : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des adolescents ou des jeunes en difficulté.
OPTION G : enseignants spécialisés chargés de rééducations.